

**DISCOURS DU MINISTRE  
DE L'EQUIPEMENT ET DES  
TRANSPORTS A L'OCCASION DE  
LA CEREMONIE D'OUVERTURE  
DU COLLOQUE SUR LA  
PROBLEMATIQUE DES  
FONDATIONS DANS LES  
CONSTRUCTIONS AU MALI**

*Bamako, le 24 novembre 2009*



❖ **Honorables Participants,**

❖ **Mesdames,**

❖ **Messieurs,**

C'est pour moi un réel plaisir de me retrouver aujourd'hui parmi vous pour présider le Colloque sur la problématique des fondations dans les constructions au Mali.

L'organisation de cet événement de portée scientifique majeure, premier du genre est une heureuse initiative que je salue et qui mérite toute notre attention .Je profite de cette occasion pour remercier les éminentes personnes ressources qui ont bien voulu répondre à notre invitation. Je leur souhaite la bienvenue.

Je voudrais également souligner l'importance capitale que mon département accorde au thème du colloque qui, aujourd'hui plus que jamais, demeure une question d'actualité dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et interpelle tous les acteurs du secteur pour un partenariat collectif et efficace dans nos interventions communes.



❖ **Mesdames, Messieurs,**

Le débat sur la problématique des fondations dans les constructions au Mali, s'inscrit parfaitement dans les actions du Renouveau pour l'Action Publique que le Gouvernement a entrepris depuis 2002.

Au Mali, les migrations contribuent à modifier fortement la densité des villes et cela au détriment des milieux ruraux. Le taux d'urbanisation qui était de 16,8% en 1976 est passé à 25,1% en 1993 pour atteindre 32% en 2006.

Cette forte croissance de la population urbaine s'accompagne d'un besoin énorme en matière d'infrastructures de génie civil. Cette urbanisation a conduit au développement des sociétés immobilières et à la réalisation d'édifices de plus en plus en hauteur.

De nombreux investissements privés se sont orientés vers le secteur de la construction. Force est de constater aujourd'hui que la plupart des constructions sont réalisées dans des conditions peu orthodoxes. Des événements tragiques récents ont démontré combien de fois il était nécessaire de s'assurer de la qualité des travaux réalisés par un encadrement technique permettant de garantir la réglementation en vigueur.



## ❖ Mesdames, Messieurs,

La grande majorité des populations de notre pays ignore les conditions d'utilisation des matériaux modernes. Si tout le monde s'accorde sur la durabilité des matériaux, très peu ignore les conditions auxquelles ils sont soumis ainsi que leur mode d'utilisation.

Et un truisme s'impose aujourd'hui à nous. Le besoin accru de construction de la population est en inadéquation avec le bas revenu de la majorité d'entre elle. Ceci incite à l'auto construction non assistée qui prend de plus en plus de l'ampleur.

Or, si aucune réglementation n'impose des études de fondations pour les bâtiments à un niveau, il reste deux aspects non négligeables à savoir la qualité du sol support du lieu de réalisation des bâtiments et l'évolution de ceux-ci dans le temps par le changement opéré par le propriétaire ou le transfert de propriété.

A tout cela va s'ajouter le manque crucial d'espace de construction obligeant ainsi à construire de plus en plus en hauteur sur des aires de moins en moins grande.

❖ **Honorables Participants,**


❖ **Mesdames,**

❖ **Messieurs,**

C'est pour débattre de tous ces problèmes que le Centre National de Recherche et d'Expérimentation en Bâtiments et Travaux Publics (CNREX-BTP) dont l'une des missions est d'entreprendre des études concernant les matériaux de construction et systèmes constructifs invite les professionnels et acteurs de la construction au Mali à participer au colloque intitulé « Problématique des fondations dans les constructions au Mali ».

Ce colloque permettra :

- de partager entre professionnels les exigences réglementaires pour garantir la sécurité des ouvrages au Mali.
- de diffuser les nouvelles techniques en matière de fondations et les possibilités d'études de sols offertes dans notre pays ;
- de rédiger les recommandations pour l'ensemble des acteurs et des usagers.



M'adressant particulièrement à vous , professionnels du secteur du BTP, venant des structures de formations, des administrations publiques, des compagnies d'assurances, des banques et des agences d'exécution, pendant deux jours vous aurez à échanger autour des points à savoir :

- les études et démarches des principes généraux sur les fondations ;
- les techniques de constructions de fondations employées au Mali : avantages et inconvénients ;
- la réglementation au Mali dans la construction des bâtiments et les essais de laboratoire ;
- la sécurité des bâtiments et bien sûr le pourquoi des fondations.

Je sais compter sur toute votre expertise et votre disponibilité afin qu'au terme de ce colloque, les professionnels et acteurs de la construction puissent disposer de recommandations pertinentes pour la garantie de la sécurité des ouvrages au Mali.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert le colloque sur la problématique des fondations dans les constructions au Mali.

Je vous remercie de votre aimable attention.

